

L'agriculture de la Saône-et-Loire

L'agriculture de Saône-et-Loire, d'hier à aujourd'hui

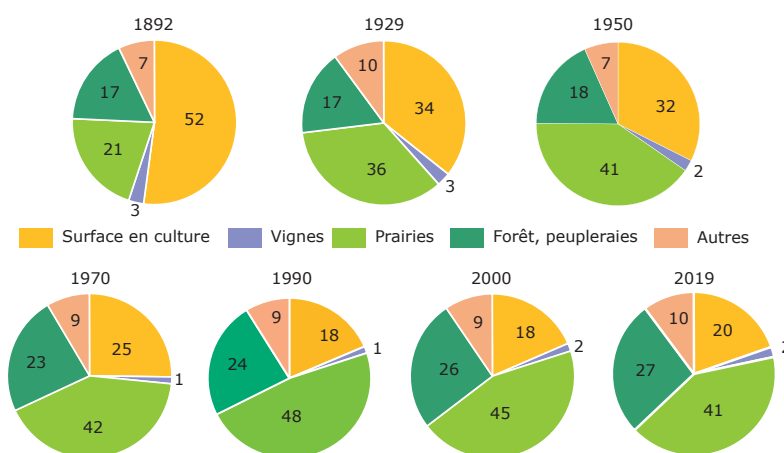
Le grand Dictionnaire universel du XIX^{ème} siècle dépeint la Saône-et-Loire comme un département qui « se compose de riches vignobles, de belles vallées, de plaines fertiles et de vastes forêts, de gras et abondants pâturages, qui nourrissent un grand nombre de bestiaux... » L'image renvoyée par cette publication perdue à travers les temps et il n'est pas insensé d'y voir une certaine véracité tant les pratiques agricoles du département s'ancrent sur l'élevage et la vigne. Mais il serait faux de penser que cette image reste figée, la Saône-et-Loire fait sa mue au fil des années, notamment avec l'augmentation des grandes cultures à l'est. Les difficultés du secteur allaitant ont fait régresser cette activité au deuxième rang économique du département, devancé désormais par la viticulture.

Le département le plus méridional de l'ex-Bourgogne, vanté comme « les portes du midi » brille par sa diversité. Au nord ouest, la partie sud du Morvan granitique occupe l'espace d'où l'on glisse vers les verts et riches pâturages du Charolais, terres d'élevage, auquel on adjoint souvent le Brionnais, le Bourbonnais et le Clunysois tant les pratiques sont similaires. Cet ensemble est limité dans sa partie septentrionale par l'Autunois, entité bocagère plus escarpée. Ces deux ensembles sont délimités à l'est par la Côte chalonnaise et le Mâconnais, qui pour l'un représente la prolongation sud du vignoble de Côte-d'Or et pour l'autre le glissement vers celui du Beaujolais. Plus à l'est, le département est divisé du Nord au Sud par la plaine de la Saône, où s'écoule vers le bassin du Rhône, la Loire qui façonne le grand axe de

communication du département ainsi que la liaison fluviale entre mer du nord et méditerranée. Dans la partie orientale les Bresses Louhannaise et Chalonnaise viennent clôturer cet ensemble agricole avec des pratiques de polyculture et les AOP de la plaine de la Bresse.

Cette diversité des pratiques agricoles s'explique par la diversité de sa géomorphologie et par l'hétérogénéité de sa géologie. Les argiles et grès s'entremêlent dans une vaste étendue granitique et métamorphique délimitant les hautes terres de Saône-et-Loire,

Figure 1 - Prairies et forêts dominent désormais la Saône-et-Loire

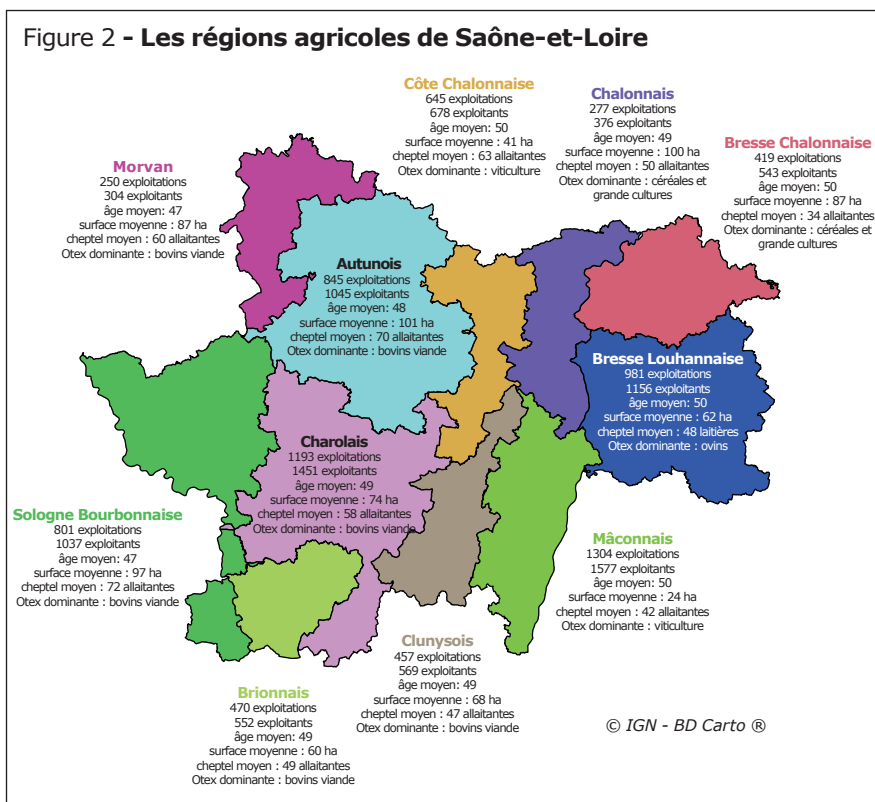


Source: Agreste-statistique agricole annuelle

quand les marnes et calcaires suivant un axe nord nord-est sud sud-ouest hériteront des vignobles. Plus à l'est, le troisième grand ensemble constitué des alluvions sableux et argileux porte la vallée de la Saône et la plaine de la Bresse. Ce ne sont pas moins de 11 petites régions agricoles qui constituent ainsi le maillage du territoire reposant sur ce véritable patchwork géologique (figure 2).

Une tradition d'élevage

À l'évocation du département de la Saône et Loire, on ne peut s'empêcher de faire l'association avec l'image de la vache de race Charolaise, véritable étendard du territoire, reconnue au-delà des frontières. Elle symbolise à elle seule la gastronomie carnée de la Bourgogne. L'élevage allaitant est pourtant récent, puisqu'il ne s'impose qu'après la seconde guerre mondiale. Avant cette période les terres labourables prédominaient dans le paysage et les bœufs Charolais étaient avant tout de formidables outils d'attelage (figure 1). Ce n'est que suite à la mécanisation de l'agriculture que l'élevage du charolais s'est tourné radicalement vers la production de vaches allaitantes sur ce paysage particulier qu'est le bocage et qui couvre 41% du département, soit la plus grande prairie française. Le marché séculaire de Saint-Christophe-en-Brionnais, véritable vitrine de la race, est le témoignage de l'ancrage de cette race dans la région. Il est hebdomadaire depuis le 17^{ème} siècle. La valorisation de cet élevage se fait principalement sous forme de broutards et essentiellement à l'export vers l'Italie en premier lieu et l'Espagne dans une moindre mesure, ou localement dans la zone du Brionnais qui recèle les herbages les plus riches et abondants. Le département



Source: Agreste-Recensement agricole 2010

Otex dominante en nombre d'exploitations

se caractérise par également une tradition de vente de reproducteurs de la race.

A l'est du département, la production laitière est issue des races montbéliarde pour 75 % et de prim holstein pour 25 %. Ses effectifs sont de moindre importance que les allaitants.

Dans son ensemble les effectifs de l'élevage en Saône-et-Loire ont doublé en 120 ans pour atteindre 670 000 têtes de bovins en 2000 contre 310 000 en 1882. Depuis le cheptel baisse mais reste au-dessus des 610 000 en 2019. Le département se positionne en tête de la région Bourgogne-Franche-Comté avec près d'un tiers du cheptel et un tiers des animaux finis.

La filière volaille est également présente sur le territoire, notamment dans la partie Bressane concentrant la majorité de l'élevage (cf. encadré « la typicité bressane »). Dans une moindre mesure, depuis le début des années 70, s'est développé l'élevage de la race ovine Charolaise, ses effectifs représentent un dixième de ceux du

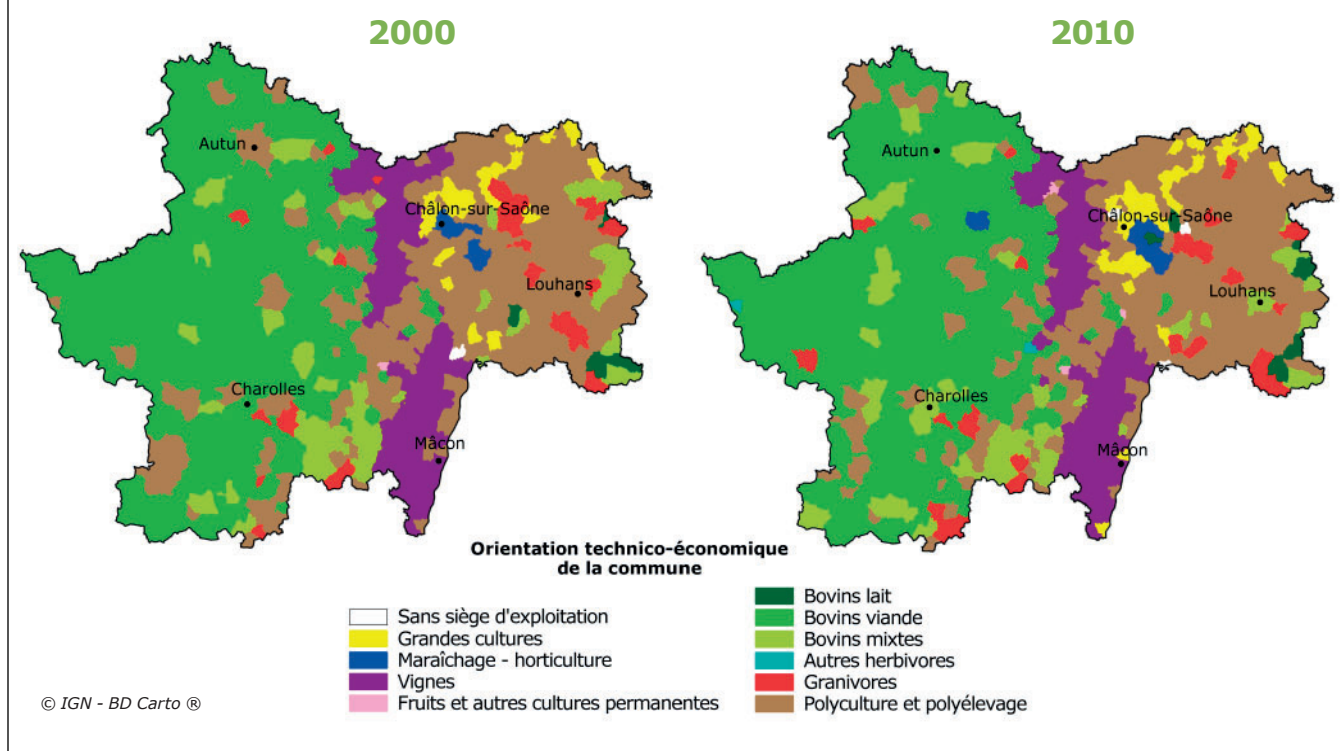
cheptel bovin. L'élevage caprin, qui est le plus important de la région, est représenté par deux appellations de fromage de chèvres AOC, le Charolais et le Mâconnais, il occupe la partie sud-ouest du département.

Un vaste vignoble

Si le vignoble de Saône-et-Loire n'a pas le prestige de son voisin côte d'orien, il n'en est pas moins le plus vaste vignoble de Bourgogne avec 13 000 ha en production en 2019. Sa superficie a été divisée par deux en 100 ans puisqu'il comptait jusqu'à 26 000 ha environ au 19^{ème} siècle (figure 1).

Implanté sur deux petites régions agricoles, la Côte chalonnaise et le Mâconnais, il s'étend de Chagny au nord jusqu'à Saint Vérand au sud. Il a la particularité de représenter deux régions viticoles avec des crus reconnus comme les Mercurey, Givry et autres Pouilly-Fuissé pour les bourgognes et les Moulins à vent ou Saint amour pour le vignoble du beaujolais. Environ

Figure 3 - **Élevage bovin viande à l'ouest, viticulture au centre et polyculture à l'est**



Source: Agreste-Recensement agricole 2000 et 2010

1 600 exploitations viticoles (1 400 professionnelles) occupent ce territoire, sur des domaines de taille moyenne, de 5 à 10 ha environ. Suite aux problèmes économiques des années trente les coopératives se sont développées et ont pris une importance considérable puisqu'elles collectent près de la moitié de la production du département. Le volume

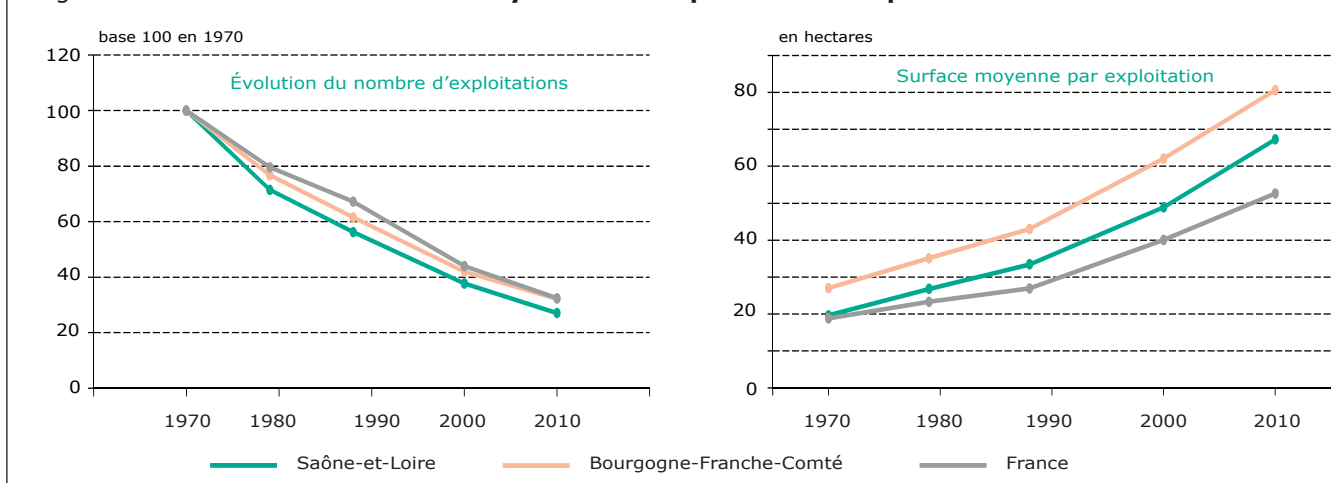
produit par le vignoble atteint près de 685 000 hl en moyenne quinquennale 2015-2019, soit près de 43 % de la production régionale, principalement des vins blancs et quasiment exclusivement en A.O.P.

Fort dynamisme de l'agriculture biologique

Le département de la Saône-et-Loire

compte 419 exploitations certifiées en agriculture biologique en 2019 soit à peine plus de 6% du total. Si cela la place en dernière position au niveau régional, elle enregistre néanmoins la plus forte progression avec plus 22% entre l'exercice 2018 et 2019. En terme de surfaces engagées, elle se positionne au cinquième rang avec plus de 14 000 ha.

Figure 4- **Une hausse des surfaces moyennes des exploitations comparable à la France.**



Source : Agreste - RA 1970, 1979, 1988, 2000, 2010

Des structures qui s'adaptent

La corrélation entre type d'exploitations et paysage est très prégnante en Saône-et-Loire. Dans l'ouest, fortement marqué par l'élevage de bovins allaitants, on constate une forte augmentation de la taille des exploitations depuis 1970. La disparition des exploitations secondaires au profit des professionnelles explique en partie cette nette augmentation qui était une nécessité à la survie économique des systèmes d'élevages extensifs. La taille du cheptel allaitant en fait le premier de France. Le même phénomène s'observe sur les cotes viticoles et en Bresse. Le nombre des exploitations est en diminution mais avec des surfaces en augmentation par exploitation. La croissance se calque sur la moyenne nationale (figure 4).

La Saône-et-Loire a connu une poussée des formes sociétaires au détriment des exploitations individuelles et dès 2003 un tiers est régi de la sorte. Le nombre d'exploitations du département diminue plus fortement qu'en moyenne nationale ou régionale. En revanche, peu de variations des Otex communales ont eu lieu entre 2000 et 2010 (figure 3).

Une économie contrastée selon les secteurs

La viticulture, forte de son organisation structurée autour de ses coopératives et de ses appellations, semble pouvoir résister aux difficultés économiques et enregistrer des revenus constants, voire en légère hausse. En revanche pour le secteur bovin, le résultat courant par ha stagne depuis 2008 (figure 7). Ainsi la valeur des productions agricoles était encore dominée par les gros bovins pour 33 % dans les années 90. Récemment ceux-ci se sont vus légèrement

Figure 5 - Un très important cheptel bovin

	1970	1985	2000	2019
Productions végétales				
Surfaces (en hectares)				
<i>Rendement (en quintaux/ha)</i>				
Céréales	116 900	95 600	85 120	89 400
<i>dont blé tendre hiver</i>	44 600	34 000	36 100	38 800
	25	47	67	76
<i>dont orge d'hiver</i>	3 500	10 000	9 000	13 300
	21	44	62	73
<i>dont orge de printemps</i>	23 400	14 000	1 600	750
	22	35	48	60
<i>dont maïs</i>	25 700	19 500	24 100	22 230
	50	58	98	83
<i>dont avoine</i>	10 700	5 300	2 000	1 000
	18	32	38	41
Oléagineux	19 200	7 246	17 810	21 180
<i>dont colza d'hiver</i>	19 200	6 990	8 100	10 500
	16	32	29	36
<i>dont soja</i>	0	0	3 300	8 800
	0	0	30	26
<i>dont tournesol</i>	0	nd	6 400	1 600
	0	nd	29	19
Protéagineux	0	nd	220	700
	0	nd	31	35
Légumes frais hors jardins familiaux	5 900	1 552	852	478
Pommes de terre de consommation	nd	928	130	35
Vignes	11 800	11 540	13 370	13 552
Fourrages annuels	1 500	11 300	11 912	15 940
<i>dont maïs fourrage</i>	1 300	10 500	11 600	15 320
	nd	88	123	101
Prairies non permanentes	14 300	36 100	31 900	43 400
<i>dont prairies temporaires</i>	7 300	31 100	29 500	39 900
	nd	63	105	49
<i>dont luzerne</i>	1 000	2 600	0	0
	60	75	0	0
Surfaces toujours en herbe	367 000	405 068	383 955	353 500
	35	42	67	38
Productions animales (nombre de têtes)				
Bovins	480 000	639 500	670 377	610 011
<i>dont vaches laitières</i>	82 000	44 000	28 665	21 042
<i>dont vaches nourrices</i>	136 000	197 000	222 388	208 611
Ovins	nd	146 100	105 200	63 600
<i>dont brebis mères</i>	nd	104 000	77 000	41 000
Porcins	nd	99 000	82 000	29 080
<i>dont truies mères</i>	nd	6 800	5 000	3 000
Production lait de vaches				
Livraisons (en milliers de litres)	136 100	147 189	132 715	133 000

Source: Agreste-Statistique Agricole annuelle

nd : donnée non disponible au niveau départemental

dépasser par la viticulture. Cette dernière représente désormais 29% du total, les gros bovins pour leur part atteignent 28 % de la production agricole régionale en valeur (figure 6).

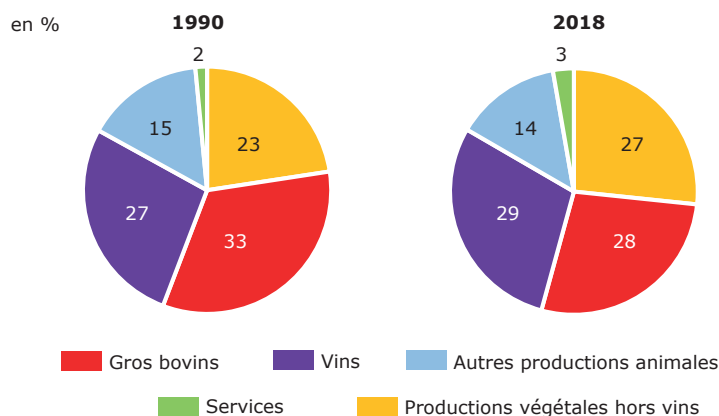
Premier département en emploi IAA

La Saône-et-Loire a une forte activité de transformation de la production animale. Elle concentre le plus grand nombre d'actifs au sein des IAA Bourgogne-Franche-Comté avec près de 5 000 salariés et compte environ une dizaine d'ateliers de transformation. Les groupes Bigard et LDC sont les deux plus gros pourvoyeurs d'emplois de la filière et le site de Cuiseaux le plus imposant de Bourgogne en abattage bovin. Il se situe au troisième rang national avec plus de 40 000 tonnes traitées.

Avenir de la filière agricole

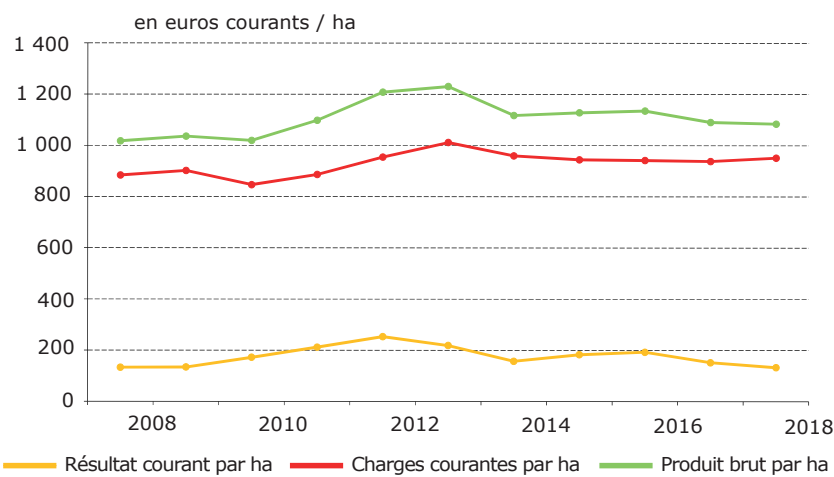
Dans les années à venir, il est prévu un assez fort renouvellement et certainement des cessations d'activité du fait de la pyramide des âges des exploitants accompagnée

Figure 6 - Une production agricole désormais dominée par la viticulture



Source : Agreste-Comptes de l'agriculture
Champ : Production totale au prix de base en valeur et répartition

Figure 7 - Bovins viande : un revenu faible dans la région



Source : Agreste-RICA
Champ : exploitations de Bourgogne-Franche-Comté dont l'otex dominante est «bovins viande»

La typicité Bressane

À l'instar du bœuf Charolais pour le département, la filière volaille est le porte-drapeau de la Bresse, elle concerne moins de 90 exploitations produisant sous AOP et 132 sous label Rouge. La part de l'élevage des volailles est trois fois plus élevée dans la Bresse qu'au sein du département. Sur la terre native de Fernand Point, premier chef français à obtenir trois étoiles au Guide Michelin en 1933, l'élevage avicole se distingue par une A.O.P volaille de Bresse (poulet, poularde, chapon) depuis 1957, rejoint en 1976 par celle de la dinde de Bresse, unique en France. La Bresse possède également 54 exploitations labels rouges avicoles (volailles et œufs) sur son territoire. La volaille de Bresse est mise en avant sur le célèbre marché de Louhans, dont l'origine remonte au moyen-âge, lieu emblématique de rencontre entre les producteurs et les consommateurs. Au fil des siècles le marché confirme sa réputation régionale et bien au-delà, notamment au XIX^{ème} siècle où Louhans devient capitale de la Bresse Louhannaise. La Bresse est également atypique au regard du département pour ses vaches laitières : elle regroupe plus de la moitié des vaches laitières (55 %) alors qu'elle ne compte qu'un peu plus de 5 % des vaches allaitantes.

Cette orientation laitière, comme sa voisine la Bresse Jurassienne, trouve son aboutissement par la présence de plusieurs produits laitiers renommés. Les beurres et crèmes de Bresse jouissent tous d'une AOP.

La culture du maïs est également bien présente sur la terre dite des « ventres jaunes » allusion à cette plante graminée et à ceux qui la cultivent. La polyculture est en forte progression avec des augmentations des terres en maïs mais surtout des terres en blé au détriment des prairies. Historiquement, on parle aisément pour la Bresse, du triptyque maïs, lait, volailles qui, sans résumer parfaitement l'agriculture de cette région, propose une vision assez pertinente de ce qu'est l'agriculture dans l'est du département.

d'un éventuel agrandissement des exploitations. En effet, près d'un exploitant sur deux a plus de 50 ans en 2019. Entre 2012 et 2018, seuls 63 % des exploitants sortants sont remplacés contre 70 % en moyenne en région. Ce taux de remplacement avoisine même les 50 % dans le Brionnais et le Clunysois.

Dans le domaine viticole, le développement durable est au cœur des préoccupations ; cela se traduit par une nécessaire adaptation

au changement climatique, le développement de l'enherbement des vignes, la réflexion sur les traitements herbicides et phytosanitaires. Les enjeux pour l'avenir reposent sur la préservation des résultats économiques, l'environnement et la qualité des vins à conserver. En 2018, la vigne est devenue la filière avec le poids économique le plus important du département, devant le secteur de l'élevage allaitant.

L'avenir de ce dernier, est toujours incertain. Cette production connaît des difficultés en raison du cours de la viande insuffisant. Elle ne dispose pas de réelles latitudes, les prix étant le plus souvent fixés en aval par les grandes et moyennes surfaces. Le développement de filières courtes, notamment dans la restauration collective, peut jouer un rôle. Les regroupements de producteurs peuvent également être une solution alternative de développement afin d'investir de nouveaux marchés.

Sources :

Structuration du territoire : Agreste – Recensements de l'agriculture, statistiques agricoles 1892, 1929, 1970, 2000, statistique agricole annuelle (SAA) 2019 – données provisoires, IGN pour données sur la forêt,

Petites régions agricoles, taille des exploitations : Agreste – recensement agricole 2010

Culture, élevage : Agreste – RA2010, SAA 2019 – données provisoires, Agence bio – données 2019,

Données viticulture : statistique agricole annuelle (SAA) 2019 – données provisoires, douanes – CVI 2014

Données économiques : Agreste – comptes de l'agriculture 2018, Insee – estimations d'emploi au 31 décembre 2017, données MSA 2018

Industries agro-alimentaires : Insee – CLAP 2015

Pour en savoir plus :

Statistique agricole de la France 1892

Statistique agricole de la France. Enquête de 1929

Recensement général de l'agriculture de 1955

Direction des services agricoles de Saône et Loire 1955 : La prairie Charolaise et son exploitation

Bovins et Production Bovine : DDSS Saône et Loire – Etude n°17 – Novembre 1979

DDT Saône et Loire : Novembre 2008 : Le bulletin de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt

Agreste Bourgogne : Numéro 141 – Décembre 2012 : Atlas agricole et rural de Bourgogne

DDT Saône et Loire : Septembre 2014 : Portrait agricole de la Bresse Bourguignonne

Grand Dictionnaire Universel du dix neuvième siècle – tome XIV



STATISTIQUE
PUBLIQUE

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Service Régional de l'Information Statistique et Économique
4 bis Rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon Cedex
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.fr
Tél : 03 80 39 30 12

Directeur : Marie-Jeanne Fotré-Muller
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédacteur : Pierre Froissart
Composition : Yves Lebeau
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2681-9031
© Agreste 2021